



# Ville d' Elbeuf sur Seine



Rue Traversière  
76500 Elbeuf sur Seine

**Maîtrise d'Ouvrage  
M a n d a t a i r e**







**S C E T**  
30 rue Henri Gadeau  
de Kerville  
76038 Rouen cedex 01  
tél. : 02 35 03 66 45



**SAIEM ELBEUF**  
9, Rue du Puchot  
76500 ELBEUF  
sur Seine  
tél. : 02 35 81 25 83

## R e s t r u c t u r a t i o n d e l a C o u r d e s E c h e l e t t e s

<b>Maîtrise d'Oeuvre</b> BOUCLES DE SEINE Architecture		22, Rue Guynemer - 76500 ELBEUF sur SEINE Mr Olivier FONTES DE AGUIAR architecte d.p.l.g tél. : 02 35 87 73 93 - fax : 02 35 87 75 85 agence@archi-bds.fr
<b>Economiste</b> Cabinet MAGGI		9, avenue de la Porte des Champs - 76000 ROUEN tél. : 02 35 07 78 42 - fax : 02 35 07 78 45 contact@stemaggi.fr
<b>B.E VRD</b> SNETA		37, Rue des Martyrs - 76770 LE HOULME tél. : 02 35 75 88 80 - fax : 02 35 75 26 93 snet@orange.fr
<b>B.E Paysagiste</b> GBA Ingénierie		15, Rue du Bal Champêtre - 27400 LOUVIERS tél. : 02 32 40 72 79 - fax : 02 32 59 45 77 agence@gba-inge.com

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :**

**Aux bureaux de la SAIEM D'ELBEUF, 9 rue du Puchot 76500 Elbeuf,**

**Le MERCREDI 05 JUIN 2013 à 12 h 00.**

**Règlement de Consultation**

Mai 2013

# SAIEM D'ELBEUF

## REGLEMENT DE CONSULTATION MARCHE DE TRAVAUX

<b>Maître d'ouvrage :</b>	SAIEM D'ELBEUF, représentée par la SCET
<b>Opération :</b>	Les Echelettes
<b>Programme :</b>	Restructuration de la Cour

## APPEL D'OFFRES OUVERT

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :**

**Aux bureaux de la SAIEM D'ELBEUF, 9 rue du Puchot 76500 Elbeuf,**

**Le MERCREDI 05 JUIN 2013 à 12 h 00.**

## ARTICLE 1<sup>ER</sup> – OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres ouvert concerne :

<b>Opération :</b>	<b>Les Echelettes</b>
<b>Programme :</b>	<b>Restructuration de la cour</b>
<b>Adresses :</b>	<b>Rue Traversière 76500 Elbeuf</b>

### 1.1 Démarrage des travaux :

A titre indicatif, le démarrage des travaux est fixé au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

### 1.2 Délai d'exécution :

Les précisions quant au délai d'exécution figurent au CCAP du dossier de consultation.

### 1.3 Ouvrages témoins :

Les ouvrages témoins figurent au CCAP du dossier de consultation.

### 1.4 Mode règlement :

Le mode de règlement des travaux figure au CCAP du dossier de consultation.

### 1.5 Passation du marché

A la suite de cet appel d'offres le maître d'ouvrage passera un marché en corps d'états séparés

### 1.6 Variation des prix

La base économique du marché figure au CCAP du dossier de consultation.

## ARTICLE 2 – LES INTERVENANTS

### 2.1 Maître d'Ouvrage :

SAIEM D'ELBEUF, 9 rue du Puchot 76500 Elbeuf

Représentée par son mandataire : SCET 30 rue Henri Gadeau de Kerville 76000 Rouen

### 2.2 Conducteur d'opération :

Le conducteur d'opération est le gestionnaire du patrimoine agissant au nom et pour le compte du maître de l'ouvrage.

**SCET 23 rue des Cheminots 2700 EVREUX, mandataire de la Saiem d'Elbeuf**

### 2.3 La maîtrise d'œuvre :

Architecte : Boucle de seine Architecture, 22 rue Guynemer, 76500 ELBEUF / Seine

Tél : 02 35 87 73 93, Télécopie : 02 35 87 75 85, Mail : [agence@archi-bds.fr](mailto:agence@archi-bds.fr)

## ARTICLE 3 – CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

### 3.1 Allotissement :

L'allotissement est le suivant :

N° des lots	Intitulés des lots
1	Charpente ossature bois
2	Couverture
3	Menuiseries extérieures
4	Gros-œuvre
5	Voirie Assainissement
6	Eclairage extérieur
7	Aménagements paysagers
8	Garages préfabriqués

La présente consultation porte sur un marché en corps d'états séparés.

### 3.2 Dossier de consultation des entreprises (DCE) :

La consultation est lancée sur la base d'un dossier « projet ».

Les candidats n'ont pas la possibilité d'apporter de modifications aux pièces du DCE. Ils doivent remettre une offre rigoureusement conforme au projet établi par le maître d'œuvre, y compris en répondant aux éventuelles variantes décrites, à l'exclusion de toutes autres.

#### 3.2.1 Variantes

Ce n'est qu'à partir du moment où cette condition est remplie que les candidats pourront (le cas échéant), proposer d'autres solutions en variante sous réserve de les détailler tant en terme de qualité qu'en terme de prix.

Les variantes ainsi proposées devront permettre d'obtenir des performances au moins équivalentes aux prescriptions de base définies dans le descriptif. Ces performances devront être justifiées par tous documents.

#### 3.2.2 Omission ou erreur

Lorsqu'un candidat constatera une omission ou une erreur dans le DCE, et estimera qu'elle mérite d'être rectifiée ou signalée, il présentera son offre en précisant sur une annexe les points qui justifieraient une correction. Il présentera sa soumission en décomposant son offre en 2 parties :

- Le montant de la première est le résultat de l'application des prix unitaires qu'il propose aux quantités des natures d'ouvrages qui figurent dans le cadre de détail estimatif du dossier d'appel d'offres.
- Le montant de la deuxième partie est celui des modifications que le candidat estime devoir apporter à ce cadre de détail estimatif :
  - en modifiant les quantités de natures d'ouvrages qui lui sont indiquées,
  - et/ou en y ajoutant éventuellement des natures d'ouvrages et en indiquant les prix et les quantités correspondants.

Le montant total de la soumission correspond à la somme algébrique de ces deux parties.

Le Maître d'Ouvrage fera alors mettre en conformité sur ces points l'ensemble des offres reçues.

### 3.3 Composition du dossier d'appel d'offres :

Il appartient aux candidats de vérifier la composition de leur dossier. Aucune réclamation ou prorogation de délai ne peut être recevable à la suite du retrait d'un dossier incomplet. Le dossier comprend :

- Le présent règlement,
- Le cahier des clauses administratives particulières,
- Le cadre de soumission et de lettre d'accord (dans le cas d'un groupement),
- Documents graphiques
- Plan de géomètre
- Plan VRD
- Plan paysagiste
- CCTP/DPGF par corps d'état séparés
- Attendus déclaration préalable
- Plan Général de coordination
- Planning prévisionnel des travaux.

Tous ces documents sont datés de mai 2013

### 3.4 Modifications de détail au dossier de consultation :

Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard 8 jours (HUIT JOURS) avant la date fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au DCE.

Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée par le Maître d'Ouvrage, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### 3.5 Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé dans le cadre d'acte d'engagement à 120 jours (CENT VINGT JOURS). Il court à compter du dernier jour du mois de la soumission.

Sa validité sera prorogée automatiquement pour une ou plusieurs périodes de même durée par accord tacite entre les parties, sauf dénonciation expresse de l'une d'elles signifiée à l'autre par lettre recommandée avec avis de réception. Le nombre de reconductions sera limité de telle sorte que la durée globale de l'engagement de l'entrepreneur n'excède pas une durée totale de 16 mois (SEIZE MOIS).

Pour définir, si nécessaire, de nouvelles conditions économiques applicables à votre offre, il sera fait, au plus, application des clauses d'actualisation et de révision prévue au CCAP.

### 3.6 Modalités de retrait du DCE :

#### 3.6.1 DCE joint

Le dossier de consultation est joint au présent Règlement de Consultation.

#### 3.6.2 DCE remis gratuitement

Le DCE sera disponible à partir du mercredi 15 mai 2013 sans frais chez SONOREP – 44 Boulevard Stanislas Girardin

76140 LE PETIT-QUEVILLY – Tél : 02 35 62 55 63

### 3.7 Date et heure limite de remise des offres :

**Le Mercredi 05 Juin 2013 à 12 h 00.**

#### Lieu de remise des offres :

Bureaux de la SAIEM D'Elbeuf, 9 rue du Puchot 76500 Elbeuf.

## ARTICLE 4 – PRESENTATION DES OFFRES

Chaque candidat aura à produire, concernant le ou les lots pour lesquels il remet une offre, le dossier complet comprenant les pièces ci-après énumérées :

### 4.1. Pièces justificatives et explicatives (l'ensemble des copies doit être certifié conforme) :

- Lettre de candidature (formulaire CERFA DC 4)
- Pouvoir de la personne habilitée à engager la société candidate
- Déclaration du candidat volet 1 et 2 (formulaire CERFA DC 5).
- Etat annuel des certificats reçus (formulaire CERFA DC 7, page 3/3) ou à défaut :
  - Certificats fiscaux (formulaire 3666, volets 1 à 4) – Noti 2
  - Certificats sociaux :
    - ♦ URSSAF
    - ♦ Caisse de congés payés
    - ♦ Caisses de chômage, intempéries.
- Attestations d'assurances de responsabilité civile et décennale en cours de validité avec indication des plafonds de garantie et niveaux de franchise.
- Certificats de qualifications professionnelles pour l'année en cours.
- Attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail.
- Attestation sur l'honneur établie par l'entrepreneur certifiant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3, L 143-5 et L 620-3 du Code du Travail.
- Un carnet de référence concernant des chantiers de même nature réalisés durant les trois dernières années.
- RIB ou RIP.

NOTA : Les copies seront certifiées conformes à l'original avec une encre autre que noire, selon la formule :

*Je soussigné .....*  
*Agissant au nom de la société .....*  
*Atteste sur l'honneur que la présente copie est conforme à l'original.*  
*Fait à .....*  
*Le .....*  
*Signature*

### 4.2. Pièces contractuelles :

- La soumission signée dont le modèle est joint et qui sera repris sur papier à en-tête,
- Le DQE obligatoire selon le cadre fourni au DCE s'il existe ou à défaut établi par l'entrepreneur.
- Attestation obligatoire de visite des lieux avec reportage photographique

Les autres pièces, jointes au DCE, sont considérées, comme faisant partie intégrale de l'offre, bien que non jointes à celle-ci. Ces pièces seront incluses au marché du candidat retenu.

Dans le cas où un devis quantitatif est joint au D.C.E., il est bien précisé que les quantités sont à vérifier par l'entrepreneur, qu'elles peuvent faire l'objet de réserves de sa part et que seul le prix global et forfaitaire remis dans l'offre aura un caractère contractuel.

## ARTICLE 5 – JUGEMENT DES OFFRES

En cas de discordance entre les différentes indications du prix global forfaitaire figurant dans l'offre de l'entrepreneur, l'indication en lettres (hors TVA), figurant à l'acte d'engagement prévaudra sur toutes les autres indications.

Les critères de jugement des offres seront les suivants avec la notation des différents critères suivante :

- |  |           |
|--|-----------|
| - Prix TTC.                                | 40 points |
| - Délai.                                   | 15 points |
| - Références                               | 10 points |
| - Moyens techniques et humains             | 10 points |
| - Sécurité des riverains et des compagnons | 15 points |
| - Gestion des déchets                      | 10 points |

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'auditionner les candidats afin de leur faire préciser le contenu de leur offre.

L'appel d'offre pourra être déclaré infructueux si le nombre de réponses reçues est inférieur à 3.

## ARTICLE 6 – CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Votre offre sera présentée de la façon suivante :

Une enveloppe générale d'expédition. Elle portera la mention :

Appel d'offres  
**« NE PAS OUVRIR »**

Elle contiendra elle-même deux enveloppes :

### 6.1. Première enveloppe :

Elle portera la mention :

- « 1<sup>ère</sup> enveloppe »
- nom de l'opération : Les Echelettes, restructuration de la Cour
- nom de l'entreprise : à compléter
- « offre pour le(s) lot(s) n° à compléter »

Elle comportera les pièces définies à l'article 4.1.

### 6.2. Deuxième enveloppe :

Elle portera la mention :

- « 2<sup>ème</sup> enveloppe »
- nom de l'opération : Les Echelettes, restructuration de la Cour
- nom de l'entreprise : à compléter
- « offre pour le(s) lot(s) n° à compléter »

Elle comportera les pièces définies à l'article 4.2.

**Cette seconde enveloppe ne sera ouverte que si les justificatifs contenus dans la première enveloppe sont conformes à la demande.**

Les offres pourront être remises contre récépissé à l'adresse indiquée à l'article 3.8 ou, si elles sont envoyées par la poste, devront être reçues, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant les mêmes dates et heures limites fixées à l'article 3.7.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après les dates et heures limites visées ci-dessus ainsi que ceux qui ne seraient pas remis sous enveloppe extérieure cachetée, ne seront pas retenus.

## ARTICLE 7 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Renseignements administratifs :	Olivier ROUAULT,	02 35 81 25 63
Renseignements techniques :	BDS Architecture	02 35 87 73 93
	Cabinet MAGGI (lots n°1,2, 3,4 et 8)	02 35 07 78 42
	SNETA (lots 5 et 6)	02 35 75 88 60
	GBA (lot 7)	02 32 40 72 79

**Le 13 Mai 2013**

Olivier ROUAULT, Directeur Saiem d'Elbeuf

P.J. : Annexe 1 – Fiche de visite sur le site  
Annexe 2 – Reçu de retrait des DCE  
Annexe 3 – Reçu de remise d'offre

**Annexe 1 - Fiche de visite sur le site** (à joindre **obligatoirement** à la soumission) avec reportage photographique.

<b>Maître d'ouvrage :</b>	Saiem d'Elbeuf représentée par la SCET
<b>Opération :</b>	Les Echelettes
<b>Programme :</b>	Restructuration de la Cour

**Visite sur le site :**

L'entreprise représentée par M. ...., reconnaît expressément s'être rendue sur le site et répondre en toute connaissance au DCE.

Cette visite s'est déroulée le .....

Signature du représentant de l'entreprise

## Annexe 2 - Reçu de retrait des DCE

<b>Maître d'ouvrage :</b>	SAIEM D'ELBEUF
<b>Opération :</b>	Les Echelettes
<b>Programme :</b>	Restructuration de la Cour

Retrait des dossiers :

### Consultation en Entreprise Générale ou lot unique

L'entreprise .....a retiré concernant le(s) lot(s) suivant(s) :

N° des lots	Intitulés des lots (*) <b>Barrer les lots non retirés</b>
<b>1</b>	Charpente ossature bois
<b>2</b>	Couverture
<b>3</b>	Menuiseries extérieures
<b>4</b>	Gros-œuvre
<b>5</b>	Voirie Assainissement
<b>6</b>	Eclairage extérieur
<b>7</b>	Aménagements paysagers
<b>8</b>	Garages préfabriqués

Reçu établi contre remise du DCE le ....., à .....

Signature de l'organisme chargé de remettre les dossiers.

Signature de l'entreprise.

-----

<b>Maître d'ouvrage :</b>	SAIEM D'ELBEUF
<b>Opération :</b>	Les Echelettes
<b>Programme :</b>	Restructuration de la Cour

**Retrait des dossiers :**

**Consultation en Entreprise Générale ou lot unique**

L'entreprise .....a retiré concernant le(s) lot(s) suivant(s) :

<b>N° des lots</b>	<b>Intitulés des lots lots (*) Barrer les lots non retirés</b>
<b>1</b>	Charpente ossature bois
<b>2</b>	Couverture
<b>3</b>	Menuiseries extérieures
<b>4</b>	Gros-œuvre
<b>5</b>	Voirie Assainissement
<b>6</b>	Eclairage extérieur
<b>7</b>	Aménagements paysagers
<b>8</b>	Garages préfabriqués

Reçu établi contre remise du DCE le ....., à .....

Signature de l'organisme chargé de remettre les dossiers.

Signature de l'entreprise.

## Annexe 3 – Reçu de remise de l'offre (à remettre au représentant de l'entreprise qui remet l'offre)

### Exemplaire destiné à l'entreprise

<b>Maître d'ouvrage :</b>	SAIEM D'ELBEUF
<b>Opération :</b>	Les Echelettes
<b>Programme :</b>	Restructuration de la Cour

Offre réceptionnée le :

Signature du représentant de l'entreprise

Signature du représentant local du maître d'ouvrage

---

### Exemplaire destiné à CD Habitat (à joindre à l'enveloppe)

<b>Maître d'ouvrage :</b>	SAIEM D'ELBEUF
<b>Opération :</b>	Les Echelettes
<b>Programme :</b>	Restructuration de la Cour

Offre reçue de l'entreprise :

Le reçu a été remis au représentant de l'entreprise le :

Signature du représentant de l'entreprise

Signature du représentant local du maître d'ouvrage